

Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Feux de forêt 2023

Mont-Laurier, 07 juillet 2023 – **Une aide financière d'urgence est disponible pour les entreprises affectées par les feux de forêt sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Les entreprises qui font face à des difficultés temporaires en raison de la situation actuelle pourraient bénéficier d'un prêt allant jusqu'à 50 000\$.**

Dans ce contexte, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie met en place le programme Aide d'urgence aux PME (PAUPME) – FEUX DE FORÊT 2023 dans les MRC ayant connu au moins une interdiction d'accès en forêt sur les terres du domaine de l'État et une fermeture de chemins pour des considérations d'intérêt public. Ce programme d'aide financière d'urgence vise à soutenir les entreprises qui font face à des difficultés temporaires en raison des feux de forêt et qui démontrent un lien de cause à effet entre leurs problèmes financiers et/ou opérationnels et la situation actuelle.

Les mesures ciblent notamment :

- les exploitants forestiers;
- les scieries;
- les papetières;
- les pourvoies;
- les entreprises touristiques;
- les commerces de proximité;
- les entreprises indirectement touchées par des perturbations affectant les chaînes d'approvisionnement.

L'aide financière accordée sera un prêt pouvant atteindre jusqu'à 50 000 \$. Les entreprises ayant des besoins de liquidités de plus de 50 000 \$ peuvent déposer une demande d'aide financière auprès d'Investissement Québec. Les entreprises doivent déposer leur demande au plus tard le 30 septembre 2023.

Les entreprises de la MRC d'Antoine-Labelle subissant les impacts des feux de forêt sont invitées à contacter l'équipe de la Maison de l'Entrepreneur pour bénéficier des mesures d'aide adaptées à leur besoin. Il est possible de bénéficier des services en personne, à la Maison de l'Entrepreneur au 601, rue de la Madone à Mont-Laurier, par téléphone au 819 623-1540 ou par courriel au info@maison-e.ca. Pour plus de détails, les entreprises sont invitées à consulter le cldal.com/financement.

– 30 –

Pour entrevue : Frédéric Houle
Directeur général
819-623-1540 poste 401
f.houle@cldal.com

Source : Myriam Perrier
Adjointe aux communications
819-623-1540 poste 409
communication@cldal.com